



Attestation de suivi

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Maxence Malaussena

a suivi avec succès le **MODULE 1 : LE RGPD ET SES NOTIONS CLÉS**

et obtenu le score suivant à l'évaluation : **96 %**

Fait le 9 septembre 2024

CNIL